

Première inscription au SIVURIC ou changements

Documents 1 et 2 à retourner à la cuisine intercommunale SIVURIC, accompagnés des pièces justificatives pour le calcul du tarif (cf page 3)
6 rue Jacques Dubois – 29460 DAOULAS Tél 02.98.25.80.00 par mail : contact@sivuric.fr

INSCRIPTION 2023/2024	Ecole :		
Représentant légal	Nom, Prénom père..... Date & lieu de naissance Nom, Prénom mère..... Date & lieu de naissance : <input type="checkbox"/> Famille recomposée (POUR LA FACTURATION, UN DOSSIER D'INSCRIPTION PAR FAMILLE EST NECESSAIRE), <input type="checkbox"/> Garde alternée prévoir 2 dossiers (Mr et Mme) joindre le calendrier de garde <input type="checkbox"/> Famille d'accueil (UN TARIF SPÉCIFIQUE EST APPLIQUÉ AUX FAMILLES ACCUEILLANT DES ENFANTS. RENSEIGNEMENTS AU SECRÉTARIAT).		
Adresse Code Postal.....ville ☎ Père.....Mère..... @ Père.....Mère.....			
Nom & Prénom de l'enfant		Date de naissance	Classe
1 ^{ER} enfant			
2 ^{ème} enfant			
3 ^{ème} enfant			
Date & signature(s) :			

Le Sivuric assure la facturation selon le pointage effectué par les communes, celles-ci assurant l'accompagnement des repas des enfants pendant la pause méridienne.

L'équipe du SIVURIC s'efforce de proposer aux enfants des repas de qualité, en respectant les recommandations nationales en matière d'hygiène, d'empreinte écologique (approvisionnements bio, locaux) et d'équilibre alimentaire (respect du PNNS : plan national de nutrition santé).

Une commission restauration se réunit deux fois par an. Elle se compose de représentants des parents, des mairies, du personnel des offices, de l'équipe éducative ainsi que du SIVURIC.

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS 2024 TTC
QF 1 ≤ 399	1.54 €
400 < QF 2 ≤ 649	2.74 €
650 < QF 3 ≤ 799	3.35 €
800 < QF 4 ≤ 999	3.79 €
1 000 < QF 5 ≤ 1 199	4.21 €
1 200 < QF 6 ≤ 1 399	4.72 €
1 400 < QF 7	4.91 €
Repas non commandé la veille	6.15 €
Enfants HORS SIVURIC	6.15 €

→ Les tarifs sont revus tous les ans par le Comité Syndical.



Chaque début d'année civile les documents actualisés seront à remettre au Sivuric (QF du mois de janvier, ou votre contrat de famille d'accueil).

Quelle est votre situation ?

- Vous êtes allocataire CAF et MSA :

Il conviendra de transmettre votre dernière attestation de quotient familial CAF ou MSA, celui-ci sera à actualiser en janvier de chaque année et à chaque changement de situation en cours d'année (naissance, chômage, séparation...).

- Vous ne bénéficiez pas d'allocations familiales :

Le calcul de votre quotient familial se fait à partir de votre ou vos avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021. Le SIVURIC calculera votre quotient familial selon le même mode de calcul sans les prestations familiales.



En l'absence des documents justificatifs, le tarif QF7 sera appliqué automatiquement.

Ces quotients ne sont applicables que pour les familles domiciliées dans une commune adhérente au Sivuric

Modalités de commandes des repas cantine

Inscription .

vous devez inscrire vos enfants au restaurant scolaire auprès de l'école suivant leur règle

Nathalie ABIVEN, Présidente du Sivuric.

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives.

Elles font l'objet d'un traitement automatisé destiné à l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité.

Les données ne sont destinées qu'au **Sivuric**, aux agents du service de prévention des risques et de gestion de crise, ainsi que, sur sa demande, au Préfet.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter contact@sivuric.fr **SIVURIC 6 rue Jacques Dubois 29460 DAOULAS**.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.